

Questions orales

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, j'approuve certainement le principe que vient d'énoncer le ministre dans sa réponse. Pour ce qui est de la déclaration faite ce matin, je vais m'informer de sa teneur exacte. Ce que je retiens de cette citation, c'est que le gouvernement ne peut évidemment pas avoir pour politique de faire approuver par le Parlement toutes ses campagnes publicitaires, si c'est bien là le sens du texte que j'ai en main; en effet, le gouvernement du Canada fait de nombreuses campagnes publicitaires de toutes sortes, par exemple pour le recrutement des Forces armées, ce qui ne relève pas du Parlement.

M. Clark: Madame le Président, le premier ministre sait pertinemment que dans le document qui a fait l'objet d'une fuite et qui énumère les diverses méthodes que le gouvernement se propose d'employer pour tenter de manipuler l'opinion publique au moment d'aborder la réforme constitutionnelle, on disait expressément, et je cite:

● (1420)

... une fois que le gouvernement aura décidé quelles mesures il entend prendre et que le Parlement aura été convoqué pour en débattre, le rôle que joue la publicité changera. A parti de ce moment-là, les deniers publics devront servir à faire valoir la position du parti au pouvoir ...

La note de service adressée au Cabinet se poursuivait ainsi:

Dans de telles circonstances, les ministres doivent décider si le recours à la publicité est légitime sur le plan politique.

Je me demande si le premier ministre est prêt à dire à la Chambre des communes comment le gouvernement du Canada a tranché cette question de légitimité politique qui avait été soumise aux ministres par le biais de ce document.

M. Trudeau: Madame le Président, j'imagine que la plupart des ministres, tout comme moi-même, n'ont pas lu ce document.

Des voix: Oh, oh!

M. Trudeau: Je l'ai reçu et je peux vous dire en toute sincérité qu'il s'agissait d'un document bien trop long pour que je me donne la peine de le lire.

Des voix: Oh, oh!

M. Clark: Madame le Président, étant donné le mal qu'a la Fonction publique à communiquer avec le premier ministre, puis-je suggérer à ce dernier d'envoyer ce long document à l'agence de publicité qui travaille pour le ministre d'Etat au multiculturalisme afin qu'elle puisse lui préparer un petit message publicitaire destiné à communiquer le contenu du conseil adressé par le gouvernement au gouvernement.

M. Trudeau: Oui, madame le Président, si c'est ce que recommande sérieusement l'opposition, je vais y réfléchir.

Des voix: Oh, oh!

LA DÉCLARATION DU MINISTRE À LA TÉLÉVISION DE RADIO-CANADA

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Madame le président, j'aimerais poser une question supplémentaire au ministre d'Etat chargé de la progande gouvernementale.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

M. McGrath: Je ne puis imaginer de Goebbels plus inapproprié, madame le président.

Des voix: Oh, oh!

M. McGrath: J'ai dit «inapproprié».

Une voix: Vous ou lui?

M. McGrath: Hier soir, au téléjournal de Radio-Canada, d'après la transcription que voici, le ministre aurait dit, et je cite:

Le texte des annonces devraient refléter sinon une politique approuvée, du moins en principe par le Parlement, du moins des vues sur lesquelles dans l'ensemble tous les partis à la Chambre s'entendent. A mon avis, il serait inconvenant de dépenser des deniers publics pour faire valoir les vues d'un parti isolé, même s'il s'agissait du parti au pouvoir.

Voilà donc ce qu'en pense le ministre si ce texte le cite fidèlement. Comment alors peut-il justifier la continuation de ce programme de publicité scandaleuse, outrageante qui ravale le rôle du Parlement?

Des voix: Bravo!

Une voix: Vous feriez bien d'écouter, Jim.

L'hon. Jim Fleming (ministre d'État (Multiculturalisme)): Madame le Président, manifestement, le député ne regarde pas la télévision. Je nie catégoriquement qu'il y ait quoi que ce soit de scandaleux dans le fait de communiquer des renseignements aux Canadiens sur une question des plus importante; la réforme constitutionnelle a été appuyé fermement par les chefs de tous les partis à la Chambre pendant la campagne référendaire mais il semble maintenant qu'ils aient changé légèrement d'avis depuis lors.

Des voix: Oh, oh!

M. Fleming: Le très honorable chef de l'opposition a l'air de vouloir répondre pour moi.

M. Baker (Nepean-Carleton): Il pourrait probablement le faire mieux que vous.

M. Fleming: Le fait est qu'il n'est pas paru d'annonces sur la constitution depuis le 8 septembre.

Une voix: Vous oubliez les panneaux-réclame?

M. Fleming: Les panneaux-réclame seront enlevés. Nous les avons loués et le contrat à terme expire le 15 ...

Des voix: Oh, oh!

M. Fleming: Madame le Président, je suis heureux de constater que les députés écoutent, mais j'aimerais bien qu'ils fassent preuve d'un peu de courtoisie. J'essaie de répondre. On m'a posé une question et j'aimerais y répondre.

Des voix: Bravo!